



LOUS MITIEYS

AZZUR



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



Le Mot du Maire

L'année qui se déroule est l'année de nombreux projets pour la Commune d'Azur.

Le tronçon de la voie verte qui relie Azur à Soustons est déjà terminé ainsi que l'aménagement de la Rue Gaston Nougaro.

L'accessibilité aux divers bâtiments ou espaces publics est favorisée grâce à des travaux ciblés.

Les 2 champs photovoltaïques sont prêts pour accueillir les panneaux solaires et le lotissement « Tahurat », quant à lui, est en cours de réalisation.

Un autre chantier de grande envergure va être entrepris avec les services du Sydec : l'acheminement de la fibre optique dans les foyers Azuriens.

Je n'oublie pas que nous sommes en pleine saison touristique, période qui est très importante pour les professionnels du tourisme et la Commune. Nous espérons les touristes nombreux et nous ferons tout pour leur proposer notre meilleur accueil.

Durant cette période, les associations proposent de nombreuses activités et nous ne les remercierons jamais assez pour leur dévouement et leur implication dans la vie du village.

Espérons que le beau temps sera au rendez-vous à Azur (bleu comme le ciel).

Bonne saison estivale, bonnes vacances à tous.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, la façade de la Mairie va être rénovée et éclairée à partir de septembre 2018, la rendant plus attrayante et chaleureuse pour tous.

Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère devraient débuter dans les mois à venir. Ces travaux, menés par XL Habitat, feront l'objet d'un réaménagement total du bâtiment avec la création de 4 logements ainsi que de 2 logements supplémentaires en remplacement de l'ancienne grange.

L'ancien logement de l'école, sera, lui aussi, rafraîchi. Il gardera la même disposition qu'actuellement avec ses 2 logements.

Ainsi, ce seront 8 logements, toujours à loyer modéré, qui seront réhabilités par XL Habitat, en plein cœur de notre village.

Voirie communale



La réfection du Chemin de Pesson est terminée depuis quelques jours.

Photovoltaïque

En 2018, deux champs photovoltaïques, d'une superficie de 20 ha vont être construits sur la Commune d'Azur.

C'est l'aboutissement d'un projet qui aura mis 10 ans pour aboutir.

La capacité de production est de 8 MWc soit l'équivalent d'une ville de 8 000 habitants.

La spécificité de ce projet, conduit par la société NEOEN, prévoit une aire de stockage d'électricité en cas de saturation du réseau EDF.

Ce procédé innovant et très peu employé à ce jour, nous a valu un courrier d'encouragement et de félicitations de la part de Monsieur le Préfet des Landes.

Les ressources financières



Comptes administratifs 2017

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	995 617,93€	265 682,43€
Dépenses :	666 156,93€	396 596,37€
Excédent :	329 461,00€	Déficit : 130 930,94€
<u>Résultat positif : 230 561,20€ compte tenu des restes à réaliser</u>		

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	271 522,57€	0€
Dépenses :	7 021,16€	0€
Excédent :	264 501,41€	Résultat : 0 €
<u>Résultat positif : 264 501,41€</u>		

Budget primitif 2018

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	738 945€	352 431€
Dépenses :	738 945€	352 431€

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	274 501€	0 €
Dépenses :	274 501€	0 €

Impôts Locaux

Les taux d'imposition restent identiques à l'année précédente :

Taxe d'habitation :	7,89%
Taxe foncière sur le bâti :	9,00%
Taxe foncière sur le non bâti :	33,66%

CCAS

Le bureau du CCAS est toujours à votre disposition pour régler différents problèmes que vous pourrez rencontrer.

Les dossiers sont à retirer au secrétariat de Mairie.

La forêt



Comme tout le monde s'en est aperçu depuis le mois de novembre, notre commune comme les autres communes du département, n'a pas été épargnée par les pluies diluviennes qui s'abattent jours et nuits sur nos têtes, mais aussi sur notre domaine forestier.

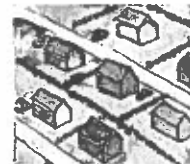
Tous les travaux envisagés depuis octobre 2017 ont dû être annulés ou retardés. En effet, aucun engin ne peut travailler dans la forêt qui est à l'image d'un grand marais, bien inaccessible aux entreprises forestières qui gèrent notre patrimoine.

Nous espérons de bien meilleurs jours afin de pouvoir replanter avant la fin de l'année environ 8 hectares de jeunes pins ; mais aussi afin de pouvoir nettoyer la forêt car la végétation, elle, ne nous a pas attendu.

Pour toutes ces raisons, nous vous serions reconnaissants d'être très vigilants si, à l'occasion des beaux jours, vous vous promenez dans la forêt. La forêt est fragilisée : risques d'incendies, d'enlissements ...

En attendant des jours meilleurs, espérons que le climat redeviendra plus clément pour ce deuxième semestre.

Lotissements



2 projets de lotissements sont en cours d'instruction. Le premier, « les Jardins de la Cigale » est situé juste après le lotissement le Gnoye, où ils restent actuellement quelques lots à vendre. Le second, appelé le Lotissement « les Chevreuils », sera réalisé dans la continuité de l'Allée des Chevreuils tout en rejoignant la Rue des Lys, au lieu-dit Hagnot.

Accessibilité

De nombreux travaux, pour améliorer l'accessibilité de tous aux espaces et bâtiments publics, ont été réalisés :

- Création de stationnements réservés (Mairie, école, cimetière, médiathèque)
- Espaces rendus accessible (boulodrome, jeux, multisports)
- Accès aux bâtiments (Mairie, médiathèque)
- Locaux plus accessible (Mairie, médiathèque)
- Et d'autres actions (signalétiques).

Camping Azu'Rivage



La Piscine :

Comme chaque année, la piscine est accessible aux habitants d'Azur (en résidence principale) :

- Du 15 juin au 30 juin et du 1^{er} septembre au 23 septembre 2018 : le mercredi, le samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00
- Du 1^{er} juillet au 14 juillet 2018 et 16 août au 31 août 2018 : tous les jours de 10h00 à 19h00.

Un justificatif de domicile et une caution devront être fournis à l'accueil lors de la première présentation. Le règlement intérieur devra être respecté sous peine d'exclusion.

A chaque entrée : se présenter à la réception. Les enfants doivent être accompagnés d'au moins un des deux parents ou représentant légal de l'enfant.

SITCOM



L'usine de valorisation énergétique fonctionne depuis plusieurs mois. Les déchets sont introduits dans le four puis les fumées de combustions traversent une chaudière constituée de tubes remplis d'eau. Ces fumées refroidies sont dirigées vers le traitement des fumées et la vapeur produite est envoyée vers le turbo-alternateur qui produit de l'électricité.

L'usine produit 50 GWh d'électricité chaque année revendue sur le réseau électrique pour couvrir les besoins annuels d'une commune de 30 000 habitants.

La valorisation énergétique participe à la réduction des gaz à effet de serre et limite le recours aux énergies fossiles. De plus l'énergie produite permet de diminuer le coût des traitements des déchets.

Centre de loisirs



Nous vous rappelons que les dossiers d'inscription au centre de loisirs doivent être retirés à la Mairie du domicile afin qu'ils soient tamponnés, avant d'être déposés au centre de loisirs de Messanges.

YEGO PLAGES :

La desserte de la plage de Messanges sera renforcée cette saison par une desserte supplémentaire.

Ce service très prisé, gratuit, a transporté près de 8 000 personnes l'an passé.

PROPRIETE GRANGE :

La Communauté des Communes qui était devenue propriétaire de ce site grâce à un don de la famille va renoncer à cette offre. Une association va être créée pour gérer ce domaine. La famille, la Communauté des Communes MACS et la Mairie d'Azur devraient être parties prenantes pour entreprendre la réhabilitation de la grange et du four dans un premier temps.

THERMOGRAPHIE :

Rappel : une carte, qui a déterminé la qualité de l'isolation des habitations d'Azur, peut être consultée en Mairie.

FIBRE OPTIQUE :

Un renforcement par l'arrivée de la fibre optique sur la période 2018-2019 va permettre à tous les abonnés d'Azur de recevoir internet d'une manière plus satisfaisante qu'aujourd'hui.

VOIRIE :

La voie verte Azur-Soustons est terminée.

L'aménagement de la Rue Gaston Nougaro a démarré pour être terminé fin juin.

GENS DU VOYAGE

La Communauté des Communes dispose de 4 aires situées à Soustons, Capbreton, Tyrosse et Tosse pour accueillir les gens du voyage.

Cette dernière est une aire de grand passage qui peut accueillir entre mai et septembre près de 120 caravanes.

C'est la société VAGO qui est chargée par MACS du suivi des sites. Les tarifs appliqués (22 euros en moyenne par séjour et caravanes) ont permis de recueillir plus de 11 000 euros de recettes en 2017.

Des dépôts de garantie par groupe de - 20 caravanes ou + 20 caravanes sont perçus (50 euros ou 250 euros suivant les groupes).

Cette année 2017, 7 groupes se sont installés illicitement. Les procédures de régularisation sont mises en œuvre plus rapidement et sont devenues plus efficaces.

PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) :

Le PLUI, nouveau document d'urbanisme, va se substituer dès 2020 au PLU local.

Au niveau d'Azur, notre PLU qui est récent ne va pas se traduire par un changement radical. Seules quelques petites modifications seront apportées.



LE BUDGET PREVISIONNEL 2018

Les budgets de fonctionnement et d'investissement 2018 ont été présentés et approuvés par le Comité syndical du 19 décembre 2017. Le prochain comité syndical est fixé mi-juin.

LES TRAVAUX 2018

en eau potable :

- déplacement de la canalisation du pont du Miey
- reprise de l'étanchéité de la toiture du surpresseur d'Azur
- renouvellement et renforcement des conduites à Messanges, Vieux Boucau et Maâ
- reprise d'étanchéité des 2 bâches de 500 m³ à Vieux Boucau
- aménagements aux stations de Soustons et de Vieux Boucau
- renouvellement de 750 compteurs

en assainissement collectif :

- fin du diagnostic réseau sur les communes de Soustons et Azur (tests à la fumée, inspection télévisée vidéo)
- réhabilitation du réseau d'assainissement en vue d'éliminer les eaux parasites et extension des réseaux (av. du centre à Messanges, chemin de Rouchéou et autres à Soustons, quartier Not et av. de la plage à Vx Boucau, etc.) ainsi que des réhabilitations par chemisage intérieur à Soustons (rue de Lattre de Tassigny, allée des Piqueurs et rue Daste).
- Travaux à la station de traitement des eaux usées du Marensin (génie civil, pilotage du traitement du bassin d'aération, ventilation du local des centrifugeuses, mesure de l'H₂S au prétraitement, etc;).

Postes de refoulement : développement de la télégestion, armoires électriques et variateurs, mesure de l'H₂S, etc)

extension du réseau quartier Déléon à Moliets

création d'un nouveau poste de refoulement à Soustons (Nicot)

LE POSTE DE TRAITEMENT DE L'HYDROGENE SULFURE :

Afin de lutter contre l'hydrogène sulfuré (H₂S), gaz toxique mortel à forte concentration, à l'odeur caractéristique d'oeuf pourri, qui se forme dans les réseaux d'assainissement, le SIEAM a décidé de mettre en place un système de traitement.

Cette installation située au bord de la route Azur-Soustons au lieu-dit « Fauchu » près du poste du Moulin, est composée d'une cuve de stockage de réactif (nitrate d'ammonium), d'un contrôleur de dosage et d'un ensemble d'équipements de prestations techniques; l'ensemble est raccordé au réseau d'assainissement par des canalisations.

Des aménagements ont été nécessaires pour permettre l'accès à des camions de livraison du nitrate d'ammonium en grande quantité stocké dans la cuve.

Cet équipement permet de réduire la formation d'H₂S et par voie de conséquence, de renforcer la sécurité des personnels travaillant sur les réseaux mais également d'éliminer les odeurs nauséabondes, de réduire la corrosion des ouvrages et d'améliorer le rendement épuratoire. Un autre équipement a été installé à Messanges.

Une information va être mise en place sur site sous le nom « procédé YaraNutriox' ».

ADHESION DE LA COMMUNE DE MOLIETS ET MAA

La commune de MOLIETS et MAA a intégré le SIEAM au 1er janvier 2018. Elle est actuellement sous DSP (Délégation de Service Public) avec la SAUR jusqu'au 31 décembre 2018 (terme de son contrat) pour l'exploitation de ses réseaux. En application de la convention entre le SIEAM et la commune, le SIEAM assure le solde des travaux à réaliser.

Mai 2018

Médiathèque



Chasse à l'œuf

Le samedi 31 mars, la bibliothèque proposait une chasse à l'œuf. Au vu du mauvais temps, cette chasse, initialement prévue à l'espace François Mitterrand, s'est déroulée dans la bibliothèque. Cela n'a entaché en rien la bonne humeur des enfants et des parents. Petits et grands sont venus nombreux fouiller entre les livres à la recherche de chocolat. Pour clore ce moment, un goûter a été offert par la Municipalité.

Le polar se met au vert

La 7^{ème} édition du salon « Le polar se met au vert » se déroulera le samedi 22 septembre et le dimanche 23 septembre 2018 à la maison des associations de Vieux-Boucau. La manifestation aura pour thème « le polar à l'heure de l'Europe » avec une vingtaine d'auteurs invités (France, Espagne, Scandinavie, Russie...)

SIVU pédagogique du Marensin



Les 250 élèves qui fréquentent les 3 écoles d'Azur, Messanges, Moliets continueront le cycle de 4,5 jours de classe à la rentrée prochaine.

Des travaux d'aménagement pour améliorer la sécurité et le confort des enfants seront engagés comme à chaque période de vacances.

Informations diverses

C'FT-Conduite



Le 15 janvier 2018, un centre d'éducation routière a vu le jour sous la dénomination commerciale de « C'FT-CONDUITE » à Vieux Boucau.

Monsieur François Testard se tient à votre disposition pour tous renseignements (Tél 06 07 39 28 33).

Vous trouverez également 3 auto-écoles sur Soustons :

- Happy Conduite : 05 58 91 83 31
- Auto Ecole Prado : 05 58 41 55 56
- Dolier Florence : 05.58.41.52.00

Fête des Mères



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le samedi 26 mai dernier, en fin d'après-midi à la salle François Mitterrand.

Mesdames Soler, Brulé, Grocq, Ayala, Séchaud, Viallet et Lahary ont été honorées par la Municipalité et ont reçu une composition fleurie. Bienvenue à Miguéi, Louis, Dorian, Yago, Gabin, Zélie et Myla.

Chaque maman présente s'est vu remettre une rose.

Cette cérémonie conviviale qui a réuni cette année encore de nombreuses personnes venues célébrer ensemble les mamans, s'est achevée autour d'un verre de l'amitié avec petits fours et gourmandises à grignoter.

Orange

Des travaux sur l'antenne Orange située sur la zone artisanale d'Azur, vont consister à installer la 4 G mobile sur cet équipement.

Cérémonies

19 mars :

La FNACA (anciens d'Algérie) est venue commémorer la fin du « cessez le feu » en Algérie au cours d'une manifestation devant le monument aux morts d'Azur.

8 mai :

Une trentaine de personnes et une douzaine d'enfants étaient présents à la cérémonie qui célébrait la fin de la guerre 39/45, il y a maintenant 73 ans.

Comme chaque fois, les enfants ont chanté l'hymne national. On les remercie fortement de leur présence et de leur participation.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette cérémonie.

Statistiques Secours et Gendarmerie en 2017

STATISTIQUES ACTIVITES SERVICE SECOURS INCENDIE CENTRE DE SOUSTONS

Année	Interventions	Sortie engins	Nb victimes
2016	35	39	34
2017	49	63	35
	+14	+24	+1

Répartition des 35 victimes :

- Blessés légers : 20 ; Blessés graves : 6
- Impliqués : 4
- Décédé : 5

Délai moyen arrivée	2016	2017	
		21 min 18	
		21 min 30	+ 20 secondes

STATISTIQUES GENDARMERIE BRIGADE SOUSTONS

En 2017, les faits majeurs gérés par la brigade de gendarmerie de Soustons se traduisent par 8 vols divers, dont 3 ont été élucidés.

Il y a peu d'insécurité sur la Commune et il n'y a pas eu d'accident majeur signalé.

Carte grise

Tous les véhicules terrestres à moteur (voiture particulière, 2 roues et scooter, y compris de moins de 50 cm³, moto, quad, cyclomoteur, tricycle, quadricycle, camping-car, camionnette, tracteur et autre engin agricole), ainsi que les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg (y compris les remorques agricoles), doivent être immatriculés pour circuler sur la voie publique.

Vous pouvez réaliser vos démarches directement

- sur internet
- dans un point numérique (à la sous-préfecture ou à la médiathèque d'Azur)
- dans un centre agréé par la Préfecture

Toutes les démarches pour obtenir votre nouvelle carte grise se font uniquement sur Internet.

Fleurir Azur

Cette année, la commission « Fleurir Azur » se donne rendez-vous courant juillet pour parcourir notre village et visiter « les maisons et jardins fleuris ».

Cette tournée s'appuiera sur la grille validée pour la tournée 2017, qui a su ravir de nombreux Azuriens.

Pour rappel, la commission compte 3 élues et 4 habitants de notre commune :

- Jennifer EL MANNAI
- Céline RENAUT
- Sara BOYRIE
- Marie MALLET
- Christine CHEVARIN
- Jocelyne DUMORA
- Raymond BRETON

Merci d'avance aux Azuriens pour leur implication, leur savoir-faire et leur créativité, qui permettront de récompenser, cette année encore, un grand nombre d'entre eux !!

La cérémonie de remise des prix aura lieu à la mi-octobre.

Yégo Plage



La navette desservira, gratuitement, la plage de Messanges à travers 4 aller/retour au quotidien entre le samedi 7 juillet et le dimanche 2 septembre inclus.

LIGNE A AZUR - MESSANGES				
ARRÊTS	TOUS LES JOURS			
AZUR – Les Cigales	13h33	13h53	-	-
AZUR – Camping Landes Azur	13h40	14h00	14h30	15h15
AZUR – Camping La Paillotte	13h44	14h04	14h34	15h19
AZUR - Azu'Rivage/Martin Pêcheur	13h45	14h05	14h35	15h20
AZUR - Mairie	13h49	14h09	14h39	15h24
MESSANGES – Bourg	14h01	14h21	14h51	15h36
MESSANGES - Moïsan	14h02	14h22	14h52	15h37
MESSANGES - Plage	14h05	14h25	14h55	15h40

LIGNE A MESSANGES - AZUR				
ARRÊTS	TOUS LES JOURS			
MESSANGES - Plage	17h30	18h00	18h30	19h30
MESSANGES - Moïsan	17h32	18h02	18h32	19h32
MESSANGES – Bourg	17h33	18h03	18h33	19h33
AZUR - Mairie	17h45	18h15	18h45	19h45
AZUR – La Paillotte	17h48	18h18	18h48	19h48
AZUR – Azu'Rivage/Martin Pêcheur	17h49	18h19	18h49	19h49
AZUR – Camping Landes Azur	17h55	18h25	18h55	19h55
AZUR – Les Cigales	-	-	19h02	20h02

Pour accéder à toutes les informations pratiques : www.mobi-macs.org

Diplômes



Félicitations à :

- Estelle et Thomas Marchand, Noëlie Tison et Charlie Boucart pour leur brevet
- Anaëlle Saint Germain pour son BAC
- Fanny Marcadier pour son diplôme d'Etat
- Thomas Graciannette pour son BTS

Maladie de Lyme

Les piqures de tiques peuvent notamment être responsables de la maladie de Lyme et les moustiques de type Aedes peuvent transmettre des arbovirus (dengue, chikungunya, infection à zika).

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique. Elle n'est pas contagieuse.

Dans les 3 à 30 jours après la piqure, la maladie peut apparaître d'abord sous la forme d'une plaque rouge qui s'étend en cercle. Avec ou sans plaque rouge, il faut consulter un médecin en cas de symptôme grippaux, de paralysie faciale ou de fatigue inhabituelle. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit.

Au bout de plusieurs mois ou année, en l'absence de traitement, des atteintes graves des nerfs, des articulations du cœur et de la peau peuvent s'installer.

La meilleure façon de se protéger lors de promenades en pleine nature, c'est de porter des vêtements longs et de rester sur les chemins (éviter les broussailles).

On peut aussi mettre des répulsifs contre les insectes, sur la peau et les vêtements et vérifier soigneusement l'ensemble du corps en rentrant.

ALMA 40

L'association ALMA 40, est au service des personnes âgées, des adultes handicapés confrontés à une situation de maltraitance, d'isolement ou de souffrance.

L'ALMA 40 est joignable lors des permanences téléphoniques le lundi matin de 9h00 à 12 h00 ou par mail alma40xl@gmail.com. En dehors de ces horaires, il existe un numéro national d'appel du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00, le 3977 (appel non surtaxé).

Les appels reçus sont traités en toute confidentialité.

- **Bruit**

Afin d'éviter des problèmes de voisinage, vous trouverez ci-dessous un extrait de l'arrêté municipal 2014/23 du 11 juillet 2014 concernant la prévention des nuisances sonores et la lutte contre les bruits de voisinage.

Les nuisances sonores découlant de comportement individuel sont interdites, tels que usage abusif d'appareil radio ou hi-fi, instruments de musique, cris, chants, utilisation de machines ou d'appareils bruyants.

A cet effet, les travaux bruyants ponctuels et de courtes durées, de bricolage et de jardinage pour l'entretien courant des propriétés, sont autorisés aux horaires suivants :

Les jours ouvrables, samedi compris, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les chantiers importants des particuliers sont soumis aux mêmes conditions que les travaux bruyants des professionnels

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Cet arrêté s'applique du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année. En dehors de cette période, c'est l'arrêté préfectoral concernant le bruit qui s'affiche.

- **Entretien Fossé mitoyen**

Les fortes pluies de ces dernières semaines nous ont démontré que les fossés étaient indispensables. Voici donc un petit rappel : l'entretien du fossé demeure à la charge du propriétaire du terrain sur lequel il se trouve, et dans le cas où le fossé serait en limite de parcelle, l'entretien doit être assumé, à parts égales, entre les deux propriétaires riverains, en fonction du nombre de mètres linéaires de mitoyenneté. Non seulement le propriétaire doit entretenir le fossé mais, en plus, il a interdiction de le boucher car cela serait assimilé à une rupture de canalisation; le propriétaire pourrait se voir condamné par le Tribunal à une remise en état.

Etat Civil

Naissances



Yago Ayala, né le 20 décembre 2017
Gabin Vercelli, né le 23 décembre 2017
Zélie Régnier, née le 1^{er} février 2018
Myla Costedoat, née le 1^{er} avril 2018

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Judith Kiabukama et Olivier Roche, le 7 avril 2018.
Virginie Labèque et Léon Péroumal, le 21 avril 2018

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Clodine Graciannette décédée le 2 février 2018
Marie-Line Leca décédée le 12 février 2018
Eliane Paget décédée le 17 février 2018
Pierre Jajolet décédé le 8 juin 2018

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 27 janvier. Des membres du bureau ont cédé leur place à de nouveaux, comme Guillaume Daleau secrétaire démissionnaire remplacé par Aude Caudieux Quelen, secrétaire adjointe Clothilde Blin Amiel. De nouveaux membres du bureau sont également arrivés; Laura Dumora, Cinthia Dauga, Rémy Calcos, Sonia Quelen et Annie Amiel.

5 membres ont également fait part de leur décision d'arrêter. Nous les remercions pour leur dévouement.

Une dizaine de nouveaux bénévoles nous ont rejoints. Je les en remercie pour leur implication.

Le carnaval du 24 Février a connu un franc succès pour une 1ère. De nombreux enfants et adultes ont joué le jeu de venir déguisés et défiler dans les rues. La boom a beaucoup plu aux enfants. Des prix ont été remis aux meilleurs déguisements enfants, ado et adultes. En revanche la soirée tapas n'a pas fonctionné. Nous remercions aussi les bénévoles de l'association gym pour nous avoir confectionné les gâteaux. Nous renouvellerons l'année prochaine avec des améliorations.

Le loto du 10 mars a connu un franc succès. Le prochain aura lieu le 3 novembre.

La sortie ski a dû être annulée par cause de mauvais temps.

Dates des manifestations à venir :

*** Sardinades :**

*** Samedi 28 Juillet** à partir de 19h avec le groupe folklorique "les Cadetouns" et le bal à thème et cadeaux animé par boum light animation.

*** Samedi 11 Août** à partir de 19h avec le groupe folklorique " les Cadetouns" et le bal à thème et cadeaux animé par le podium boum light animation.

*** Fêtes locales :**

Elles se dérouleront du **24 au 26 Août**. Le podium boum light animera les soirées. Comme à son habitude, la banda Lous Tiarrots sera parmi nous le samedi soir pour animer le repas champêtre. Vous trouverez le programme dans vos boîtes aux lettres une dizaine de jours avant.

*** Loto : 3 Novembre.**

Le comité des fêtes a toujours besoin de bénévoles !!!

Vous qui êtes nouvel habitant ou non. Jeune ou moins jeune. Vous avez envie de vous investir dans le monde associatif et participer à la vie du village, alors c'est par ici !!! Joie, bonne humeur et partage sont quelques-unes de nos priorités.

Cet investissement ne demande que quelques jours dans l'année. C'est également l'occasion de faire des rencontres et de s'intégrer au village.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous à l'adresse mail suivante:
comitedesfetesazur@gmail.com

Un village des Landes privé de fêtes cette année par manque de bénévoles. Voir article de France Bleu Gascogne du 26 mars 2018. Personne n'est à l'abri malheureusement, le bénévolat se perd. Ce serait dommage d'en arriver là chez nous.

Le comité des fêtes vous souhaite une excellente saison estivale.

Les Archers d'Azur



Et oui, les Archers d'Azur sont toujours là, avec de bons résultats :

- Saint Pierre du Mont : tir en salle
 - o Benjamin homme : Guilhem 2^{ème}, Thomas 3^{ème}
 - o Senior dame : Pauline 1^{ère}
 - o Sénior homme : Jean-Marie 1^{er}, Baptiste 1^{er}, Pierre 5^{ème}, Guillaume 6^{ème}
 - o Vétéran homme arc nu : Yann 1^{er}
- Hagetmau : tir en salle
 - o Benjamin homme : Guilhem 1^{er}, Thomas 3^{ème}
 - o Minime homme : Valentin 3^{ème}
 - o Sénior dame : 4^{ème}
 - o Sénior homme : Baptiste 1^{er}
- Dax : tir en salle championnat des Landes
 - o Benjamin homme : Guilhem 1^{er}, Thomas 2^{ème}
 - o Minime homme : Valentin 1^{er}
 - o Sénior dame : 1^{ère}
 - o Sénior homme : Jean-Marie 1^{er}, Baptiste 2^{ème}, Guillaume 3^{ème}, Pierre 6^{ème}
 - o Vétéran homme : Yann 4^{ème}
- Pontenx les Forges : tir en salle
 - o Benjamin homme : Guilhem 1^{er},
 - o Minime homme : Valentin 1^{er}
 - o Sénior homme : Jean-Marie 1^{er}, Pierre 4^{ème}, Baptiste 5^{ème}, Guillaume 6^{ème},

Qualification pour le championnat d'Aquitaine en salle à Surgères de Valentin chez les jeunes. Pour les adultes, qualification de Baptiste, Jean-Marie, Pierre et Guillaume à Dax.

Nous avons participé à une compétition loisir « un gars, une fille » à Saint Médard en Jalles (Pierre et Marie-Pierre, Guillaume et Pauline, Jean-Marie et Cathy, Baptiste et Clara).

Cette année, plusieurs de nos archers ont essayé le tir campagne. Après une journée découverte au terrain organisée et animée par Guillaume, ils ont participé à plusieurs concours et sont même allés à une compétition en Espagne à côté de Pampelune. Ils ont été très bien reçus. Ce fut un bel échange.

- Arcachon : tir campagne
 - o Sénior homme : Guillaume 1^{er}, Baptiste 3^{ème}
 - o Vétéran homme arc nu : Yann 2^{ème}
 - o Distances courtes : Jean-Marie 1^{er}, Pierre 2^{ème}, Marie-Pierre 4^{ème}
- Dax : tir campagne
 - o Senior homme : Guillaume 2^{ème}, Baptiste 3^{ème}
 - o Vétéran homme arc nu : Yann 1^{er}
 - o Distances courtes : Jean-Marie 1^{er}, Pierre 2^{ème}, Pauline 3^{ème}, Céline 4^{ème}, Marie-Pierre 5^{ème}
- Blanquefort : tir campagne
 - o Senior homme : Guillaume 1^{er}, Baptiste 8^{ème}
 - o Vétéran homme arc nu : Yann 1^{er}
 - o Distances courtes : Jean-Marie 1^{er}, Pauline et Marie-Pierre
- Pontenx Les Forges : fédéral à 50 m
 - o Benjamin homme : Guilhem 1^{er}
 - o Sénior homme : Baptiste 2^{ème}, Guillaume 4^{ème}
 - o SVD : Marie-Pierre 3^{ème}

Il faut signaler aussi la performance de notre équipe composée de Baptiste, Jean-Marie, Guillaume, Yann, Pierre (coach) et Mathieu.

Le 13 mai à Lescar, ils ont terminé 1^{er} sur 12 équipes de la Nouvelle Aquitaine. La prochaine étape se déroule le 3 juin à Auros.

Le 24 juin, nous organisons le championnat des Landes Fédéral à 50 m à Azur sur le stade. La route qui longe le stade sera fermée toute la journée pour des raisons de sécurité. Merci pour votre compréhension.

Cette année, nous avons fait faire de nouveaux tee-shirts. L'été arrive et comme l'année dernière, nous allons proposer des initiations de tir à l'arc aux personnes qui veulent essayer et passer un bon moment au jardin d'arc. Des affiches seront distribuées dans notre village et les villages voisins, avec nos coordonnées.

Cette année est passée encore très vite.

La reprise de la prochaine saison se fera début septembre et nous participerons comme d'habitude au marché de Noël en novembre.

En tant que présidente, je voulais remercier tous les archers pour le « MAI » en l'honneur de mes 20 ans de présidence.

Les archers d'Azur vous souhaitent de très bonnes vacances

GYM'AZUR

Une douzième saison s'achève.

Notre association a tenu son assemblée générale annuelle fin mai. Le renouvellement du bureau était à l'ordre du jour.

Jean-Claude Roche, après huit années de présidence, n'a pas postulé pour un nouveau mandat. Madame Sonia Quelen s'est portée candidate et a été élue à l'unanimité des votants.

Les fonctions de trésorier et secrétaire ont également fait l'objet d'un vote unanime.

L'effectif du club est constant à environ 25 membres. Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux participants lors de la prochaine rentrée prévue le lundi 17 septembre à 15 heures, salle François Mitterrand. Nous rappelons que les deux premiers cours sont gratuits et sans engagement, permettant ainsi de découvrir et d'apprécier l'activité.

Nous vous souhaitons un bel été.

Le bureau

Les Amis d'Azur

Les Amis d'Azur tiennent à remercier toutes les personnes présentes lors de la Mayade en mai dernier.

Cette année, la totalité du bureau a été renouvelé. Cependant, cela ne nous a pas empêché de réaliser les préparatifs de cet événement dans la bonne humeur et la convivialité. Les jeunes étaient de plus en plus investis et motivés durant tout le weekend, notamment lors de la préparation du couscous avec Kikine Laudoir que nous tenons à remercier. Nous remercions également le club de l'US Azur, le comité des fêtes et l'ACCA pour le prêt de matériel. De plus, merci à Eloi pour l'animation musicale de la soirée.

L'année de l'association ne s'arrête pas là, en effet, nous vous attendons nombreux le dimanche midi des fêtes à Azur pour clôturer l'été.

Tricot

C'est dans les locaux rénovés, que le club de tricot d'Azur a installé ses quartiers.

En effet, à la Mairie, le mobilier rustique a été remplacé par de beaux meubles modernes, très colorés et confortables.

Cette année, de nouvelles recrues sont venues grossir nos rangs. Pendant les vacances scolaires, une apprentie tricoteuse de 10 ans se joint à nous.

Nous avons encore des chaises disponibles pour vous accueillir. Rendez-vous le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h00.

Pas de cotisation, ni d'obligation.

Ambiance très agréable.

USA



En cette fin de saison bien remplie pour nous avec le championnat amical dans lequel nous étions inscrits, nous pouvons annoncer fièrement de beaux résultats sportifs (12 victoires, 2 nuls, 9 défaites) avec 55 buts marqués ainsi qu'une très bonne ambiance au sein d'une équipe qui n'a cessé de s'étoffer et de progresser au fil de la saison.

A ce jour, l'équipe est composée d'une trentaine de joueurs très motivés et de plus en plus actifs dans la vie du club

Les entraînements se déroulent toujours le jeudi soir à 18h30.

Et, sous la direction d'un entraîneur et d'un capitaine très assidus et impliqués, le groupe a travaillé dur, même cet hiver en nocturne, grâce à un éclairage très rudimentaire, mais qui a le mérite d'exister.

Le 10 février, nous avons organisé le traditionnel repas d'hiver, avec une centaine de convives. Eloi, comme à son habitude, a animé la soirée.

Le 7 avril, ce sont 40 participants qui se sont retrouvés à Bordeaux pour assister au match de Ligue 1 opposant les Girondins aux Lillois. La rencontre s'est soldée par une victoire 2-1 pour des locaux sans grande convictions. Le retour s'est ponctué par un bon repas servi dans notre modeste Local.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'à nos bénévoles, toujours fidèles et de plus en plus nombreux.



SCRABBL'AZUR

Ce semestre n'a hélas fait que confirmer la désaffection des adhérents de Scrabl'Azur pour nos amicales parties du mardi.

Malgré le retour des « presque » beaux jours, la situation ne s'est guère améliorée, pourtant le cadre bucolique de cette salle au milieu des chênes est plaisant (dommage que nous n'ayons pas encore trouvé de cèpes).

Nos deux animatrices, Monique et Simone, sont toujours fidèles pour arbitrer nos parties bien que seules trois ou quatre joueuses se déplacent encore régulièrement.

L'Assemblée Générale qui se tiendra le 28 juin 2018 va nous permettre de prendre la bonne décision .

Bonnes vacances à tous



**CLUB DES
RETRAITES D'AZUR**

CLUB DES RETRAITES D'AZUR

2018, les cinquante ans de mai 68 et An un du "nouveau monde" (le monde de la réforme). Et nous qu'avons-nous fait dans notre petit coin de campagne landaise durant ce premier semestre?

En janvier, respect de la tradition pour cinquante-deux adhérents qui se sont retrouvés pour la galette des rois et la non moins traditionnelle bourriche.

L'assemblée générale de février est l'occasion de faire un point et, pour les administrateurs, de savoir si les animations proposées sont à reconduire ou non. C'est aussi le moment où l'on se compte et là il faut dire que l'an dernier, nous n'avons pas été épargnés. C'est l'année qui a été marquée par le plus grand nombre de décès depuis longtemps parmi nos adhérents. (Ayons une pensée pour nos compagnons de route.) Les soixante présents ont renouvelé leur confiance aux administrateurs puis se sont régalez du très bon repas préparé par le chef Nicolas.

En mars, il pleuvait beaucoup comme tous les premiers mois de cette année, donc, restons dans notre salle. Grâce à l'excellente animation de Jean-Paul, qui a réussi à attirer les danseurs sur la piste, et au très bon repas préparé par le chef Damien, nous passons une agréable journée.

En avril nous sommes allés en Béarn, sous la direction de Jean-Denis et Marie. Le matin visite de la cave de Jurançon suivie de la dégustation en apéro et repas à "La belle époque". De là, on s'est attaqué au château du bon roi Henri. Très bon guide mais beaucoup d'escaliers. Retour sous le soleil à Azur.

En mai l'après-midi aux boules et rami après d'excellents buffets de chez Nicolas.

Voilà pour cette première partie d'année assez traditionnelle mais qui donne à chacun sa liberté de choix. La fréquentation est bonne pour les animations sur place Les déplacements sont plus difficiles à organiser, nous envisageons de les ouvrir aux Azuriens de tout âge.

